


ENTREPRISES

Accidents du travail

Des niveaux préoccupants dans le BTP

• **Le Maroc enregistre une moyenne de 43.150 accidents professionnels déclarés/an**

• **La chute et les glissades sont les plus récurrents**

LES accidents du travail atteignent des pics partout dans le monde. En effet, toutes les 15 secondes, 153 travailleurs sont victimes d'un accident. C'est dans ce contexte que Wafa Assurance a organisé, le jeudi dernier à Casablanca, une conférence débat sur la prévention des accidents du travail. Selon les statistiques de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), le Maroc a enregistré une moyenne de 43.150 accidents de travail déclarés par an, entre 2005 et 2014. Mais la réalité est beaucoup plus préoccupante, puisqu'on ne recense que les cas déclarés. Pour Salima Admi, directrice du travail au ministère de l'Emploi et de l'insertion professionnelle: «Nous

savons bien que nous sommes loin des chiffres réels», explique-t-elle. Le secteur du BTP est de loin le plus touché, avec plus de 10% des cas déclarés. La chute et les glissades sont les plus récurrents et figurent en tête des causes d'incidents.

L'impact des sinistres peut avoir non seulement des conséquences désastreuses

investi génère un gain pour l'entreprise de 2,2 dirhams», explique Chaffai. Selon une étude réalisée par l'association internationale de sécurité sociale (AISS), sur un panel d'environ 300 entreprises originaires de 15 pays, seuls 9% des entreprises n'ont pas eu de retour sur investissement au moins égal à la somme investie. Les 91% restants

ont eu un retour supérieur ou égal à leur effort d'investissement. Pour 10% des entreprises, le retour sur investissement est multiplié par 7. La simulation d'un cas de «petite gravité» dans le secteur du BTP révèle qu'un accident de travail d'un conducteur de machine, cas répétitif, coûte environ 20.000 DH à l'assureur en frais d'indemnisation de l'assurance (le paiement des frais médicaux et d'hospitalisation, indemnités journalières...). En termes de coûts indirects pour l'entreprise, ce sinistre représente 3 à 4 fois l'impact d'assurance. Soit des coûts indirects d'environ 78.260 DH. Pour Hamid El Mahfoudi, DG adjoint chez DuPont Consulting, «les situations dangereuses ne sont pas les causes principales des accidents, mais plutôt les comportements». Aux yeux de Salima Admi, la santé et la sécurité en milieu professionnel sont liées. «La prévention des risques qui causent les maladies professionnelles est beaucoup plus importante que les causes d'accidents de travail». D'ailleurs, «l'absence d'investissements dans la santé et sécurité au travail a un impact économique qui équivaut au PIB des 130 pays les plus pauvres au monde», a tenu à préciser le DG de l'organisation internationale du travail, lors du dernier congrès mondial de la santé et sécurité à Singapour. Du coup, la responsabilité de l'assureur n'est pas seulement d'indemniser le sinistre, mais surtout le prévenir ou du moins en réduire les impacts. □

Modeste KOUAME

Maladies professionnelles

LES lésions et maladies professionnelles coûtent à peu près 3,94% du PIB mondial/an. En termes de vies humaines, cela représente 2,78 millions de travailleurs qui meurent chaque année à cause d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Environ 2,4 millions de ces décès incombent aux maladies professionnelles. □

sur la personne concernée, mais aussi sur l'activité de l'entreprise. En effet, 1 entreprise sur 2 redémarre son activité à la suite d'un sinistre incendie faute d'une couverture assurance suffisante. Pour Abderrahim Chaffai, directeur général du Pôle Entreprise chez Wafa Assurance, l'investissement en matière de sécurité a un impact sur la rentabilité de l'entreprise voire sa productivité. «Globalement, chaque dirham

ont eu un retour supérieur ou égal à leur effort d'investissement. Pour 10% des entreprises, le retour sur investissement est multiplié par 7. La simulation d'un cas de «petite gravité» dans le secteur du BTP révèle qu'un accident de travail d'un conducteur de machine, cas répétitif, coûte environ 20.000 DH à l'assureur en frais d'indemnisation de l'assurance (le paiement des frais médicaux et d'hospitalisation, indem-